

## LA PERTE DE LA LIMITE ENTER PAYSAGE URBAIN ET PAYSAGE RURAL

*Foschi Marina / Italy*

---

Bologne et l'Emilie-Romagne ont été choisies par le Conseil de l'Europe en 1983 pour traiter les diverses thématiques liées à la conservation des villes historiques. La réhabilitation sociale des centres historiques fut abordée lors d'un congrès international auquel furent associées quatre expositions.

Celle qui s'intitulait "Les limites perdues", immédiatement compréhensible, eut un écho dans de nombreux pays, du Japon au Brésil. Elle consistait simplement en la confrontation des photos aériennes datant des années 30-50 et de celles prises dans les années 70-80. Le choix d'une région italienne présentant une implantation historique diffuse sur tout le territoire et un paysage agricole s'étant constitués sur une période de 2000 ans pouvait offrir un modèle valable pour beaucoup de pays.

La méthodologie de lecture des transformations sur laquelle s'appuyait cette simple confrontation était par ailleurs confirmée par le recours à diverses disciplines et se basait sur la collecte systématique de la documentation cartographique et iconographique historique, des sources écrites et de la reconnaissance sur le territoire. Elle a été expérimentée dans les années 70, tant pour le repérage de zones culturelles homogènes que pour la réalisation de l'inventaire régional des centres historiques, définis comme sites ayant exercé à un certain moment une fonction d'hégémonie par rapport au territoire environnant et ayant gardé de cela des marques tangibles. Elle eut également des applications informatisées avec la possibilité de réunir davantage de données aussi bien d'ordre naturel et environnemental que d'ordre économique et historique, comme le projet européen ECONet et, pour l'Agenda 21, l'application à la zone de Modène dans le cadre des "villes soutenables" pour planifier le futur de la ville en tenant compte des transformations advenues et de leur compatibilité.

La perte de la limite représente le témoignage tangible des changements les plus évidents survenus dans le paysage en quelques dizaines d'années, qui ont effacé en grande partie physiquement, économiquement et socialement le rapport entre ville et campagne, avec une intensité sans pareille au cours des siècles précédents, d'autant plus que le phénomène est présent sur tout le territoire. Non seulement les villes

sont sorties de leur mur d'enceinte en créant de nouveaux pôles extérieurs, mais elles ont perdu leur rôle et leur identité par rapport à un territoire occupé sans choix stratégiques.

L'intérêt patrimonial d'un paysage urbain ou rural est une valeur relationnelle faite d'un ensemble de significations historiques, sociales et physiques en évolution, où l'on peut reconnaître les phases précédentes.

Nous parlons donc encore aujourd'hui de reconnaissance comme trace d'une évolution, de signes persistents à retrouver et à conserver, de la même façon que les techniques de restauration le prétendent pour les monuments, sans ôter leur fonctionnalité aux bâtiments mais au contraire en trouvant pour ceux-ci des fonctions actuelles adaptées à leur forme, ne serait-ce que comme lieux de mémoire, leçons du passé, *monumenta*.

Comacchio, petite Venise émilienne, représente clairement ce concept: il y a seulement 50 ans, elle était entourée des eaux de ses vallées célèbres pour la pêche: un système hydraulique équilibré et une économie parfaitement définie et imprimée dans le tissu social. Dans les années soixante, la bonification hydraulique réalisée afin d'offrir aux habitants une économie diversifiée n'a pas amélioré les conditions de vie car elle a appauvri le milieu écologique et les terrains se sont avérés peu productifs, mais elle a altéré profondément le contexte urbain et même le climat en en faisant une ville de terre, à tel point qu'il semble aujourd'hui plus rentable de réinonder les vallées.

La ville proche de Ferrare, patrimoine mondial protégé, a sauvé ses murs d'enceinte datant de la Renaissance et maintenu son rapport avec le Pô en conservant l'intégrité de la campagne du Barco qui la sépare du fleuve. L'administration, unie dans cet effort, a signifié son accord et soutenu par sa planification territoriale la tutelle internationale dont Ferrare est l'objet, faisant de celle-ci une ville dans l'ensemble bien conservée, bien qu'elle soit aujourd'hui menacée par de nouvelles spéculations. Cet exemple sert d'introduction aux questions posées par le Symposium: "comment étendre la gestion des ensembles urbains ou des paysages patrimoniaux protégés à leur milieu pour maintenir la limite entre une ville et sa campagne?".

Le contexte d'un site créé par l'homme est le résultat de l'économie qui l'a produit. Le progrès économique n'implique pas toujours le remplacement de systèmes productifs et de styles de vie solidement établis, et l'équilibre entre marché global et valeurs locales est étroitement lié à la conscience civile et à la capacité de gérer des outils de planification approuvés par tous, outils qui ne sont pas définis une fois pour toutes mais qui doivent constamment être reconsidérés.

La perte de la limite claire entre ville et campagne s'est opérée avec des modalités diverses selon les pays, principalement au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Il s'agit maintenant d'identifier et de valoriser les témoignages laissés par l'aménagement des précédents milieux et d'assurer la protection du paysage agricole, à partir de zones reconnues comme stratégiques.

En même temps, en se guidant avec les cartes historiques et la confrontation des photos, il est possible de remonter le cours des transformations du paysage et de réintroduire des conditions d'équilibre qui soient économiquement acceptables, même dans des zones dégradées, en tenant compte du besoin de biodiversité des ressources naturelles

Le rapport entre les sites protégés et le reste du territoire est depuis longtemps objet de débat. D'un côté, la planification territoriale fixe des normes pour donner des destinations appropriées à chaque zone, mais elle est habituellement considérée comme favorisant l'expansion urbaine; de l'autre côté, la protection des sites est entendue comme sélectionnant des cas d'exception indépendants de leur contexte.

Un pas important a été fait grâce à la Convention européenne du Paysage et aux accords nationaux et régionaux qui l'ont suivie, car on dispose alors d'outils qui étendent au territoire entier l'évaluation de l'intérêt présenté par le paysage, établissant de ce fait un lien direct entre planification et protection. Les approbations s'obtiennent ainsi seulement si l'évaluation de l'intérêt elles sont culturellement et scientifiquement documentées. La recomposition du paysage passe en effet par l'utilisation de marqueurs écologiques qui garantissent la vitalité du milieu naturel et un dialogue entre citoyens et forces économiques pour pouvoir évaluer les coûts et les bénéfices de façon objective, en tenant compte de la santé des habitants et de la qualité environnementale à long terme.

Considérer les centres historiques comme d'uniques grands monuments a été une conquête de la fin du siècle précédent et selon Pier Luigi Cervellati, qui a été un des acteurs de cette conquête, le pas ultérieur à accomplir est de considérer la campagne aussi comme un monument à

protéger, restaurer et dans certains cas, rétablir. Aujourd'hui, le jardin de la ville n'est pas un rêve irréalisable, et il ne s'agit pas seulement de créer des écomusées dans quelques zones protégées. En Europe, c'est le marché lui-même, aux côtés d'une opinion publique plus critique et plus exigeante, qui demande d'une part des produits de qualité et de l'autre des mesures d'entretien du paysage, y compris le paysage périurbain et les nuisances qu'il entraîne. Son amélioration devient une nécessité pour les résidents et correspond aussi à une demande croissante de loisirs.

Un aspect important de la conservation concerne la présence et la sensibilité des citoyens. Pour les centres historiques comme pour le paysage agricole, le contrôle des dynamiques démographiques selon les milieux spécifiques à protéger entre dans le vif du sujet des principales causes de dégradation et permet de proposer des solutions ciblées.

La dégradation des villes, imputée jusqu'ici au surpeuplement et à la pauvreté, est due encore plus à l'abandon de la part des habitants. Si depuis les années 70, l'objectif poursuivi à Bologne et en Emilie-Romagne a été la conservation sociale des centres historiques, il faut bien admettre aujourd'hui que les actions engagées ont rarement eu l'effet attendu, ou ne l'ont pas conservé longtemps. Une enquête en cours au niveau italien sur un panel diversifié de centres historiques partant de Rome, témoigne d'un préoccupant dépeuplement non seulement du cœur ancien et plus prestigieux des villes, mais aussi des ceintures urbaines successives équipées de services. A Rome, la perte de résidents de 1971 à 2001 s'élève à 67% dans la ville ancienne, à 30% dans la périphérie traditionnelle, et à 9,7% dans la périphérie spéculative. Cette population est allée saturer une campagne rendue célèbre par les artistes, l'"agro romano", et s'est déplacée dans les centres voisins avec une implantation de basse densité en provoquant la saturation du territoire: le dit phénomène du lotissement, accompagné de réseaux infrastructurels diffus, difficiles à gérer, et de centres commerciaux qui augmentent le besoin d'utiliser l'automobile. La campagne, non plus jardin de la ville, se vide de son contenu en occupant des fonctions dont la gestion s'avère anti-économique.

Villes et campagne, centres historiques et territoire, qui dans de nombreux pays représentent encore le tissu reconnaissable d'une civilisation, ont besoin d'un entretien constant et de mesures de restauration et de mise en valeur spécifiques qui doivent s'effectuer de façon cohérente et coordonnée avec la protection des sites de valeur. Gâchis et dérégulation sont au contraire en train d'effacer le grand patrimoine de nature et d'histoire constitué par le paysage, le paysage italien se montrant particulièrement fragile. Le tourisme, y compris le tourisme culturel, l'afflux

universitaire, l'augmentation du tertiaire, peuvent favoriser la récupération physique du patrimoine historique, mais, avec l'augmentation des prix et les coûts des services, avec l'introduction de styles de vie qui ne sont pas toujours compatibles, les résidents et les classes sociales les plus faibles finissent par s'éloigner des centres. Ce phénomène se constate dans les villes petites ou grandes où il manque un contrôle public qui sache gérer d'une part la tertiarisation et d'autre part le remplacement des résidents par une population temporaire sans liens avec les lieux, pour fixer un plafond raisonnable à ces formes de développement. Il s'agit indubitablement d'un problème culturel, de culture du territoire. Dans la plupart des cas, il n'est pas nécessaire de convaincre les habitants de l'opportunité d'actions qui sont au contraire constamment demandées et proposées, mais il faut faciliter les méthodologies et la pratique des mesures d'intervention, les rendre habituelles et en garantir l'efficacité. Les cas exemplaires peuvent avoir des répercussions sur le territoire et stimuler des actions diffuses. C'est ici surtout que les villes et les paysages protégés peuvent constituer des modèles de référence: le Patrimoine inscrit est conservé pour l'humanité, mais il doit aussi servir de modèle pour des réalités analogues. Le fait que les investissements mobilisés dans ce cas ne soient pas généralisables peut être compensé par une majeure implication des intéressés à partir des résultats que l'on peut atteindre. Souvent, ce sont les retards dans des procédures particulièrement compliquées, plus d'ailleurs que le manque de financements, l'équivoque qui fait apparaître des méthodes et des mesures juridiques confirmées comme une entrave à la liberté, et surtout la négation du plan régulateur comme instrument de clarté et de transparence, de la recherche comme investissement, qui justifient soit l'abandon, soit l'absence de contrôle sur les actions immobilières. Alors qu'au contraire, la prise en compte de la réalité ancienne et des sites protégés aux niveaux différents n'exclut pas les nouveaux projets.

Une loi récente de l'Emilie-Romagne, la loi régionale n°16/2002, visant à garantir la qualité de l'architecture et du paysage aussi bien dans les constructions contemporaines que dans la récupération du patrimoine historique, introduit le concept de "non approprié", à décliner selon les réalités diverses, mais qui a toujours pour objectif de "recoudre" avec savoir-faire les déchirures qui endommagent le paysage, avec des éléments ne serait-ce que modérateurs, mais objets de toute façon d'un consensus.

Les expériences régionales de l'Emilie-Romagne dans le domaine de la récupération et de la requalification ont mené cette Région à collaborer à un projet international pour Tianjin. Le projet est financé dans le cadre du programme de la Commission européenne Asia Urbs et se propose de

traiter la requalification urbaine d'un quartier de Tianjin situé à l'intérieur des ex-concessions européennes, en comparant les expériences italiennes et chinoises en matière d'urbanisme et en incluant les paramètres de développement socio-économique et les normes environnementales.

L'objectif est de relever des indications permettant d'élaborer une méthodologie qui soit applicable dans des contextes analogues sur le territoire chinois, là où l'innovation architecturale et urbaine doit être compatible avec la conservation de parties de la ville offrant un intérêt historique et culturel. Le projet européen a été accueilli avec intérêt par les Chinois précisément parce qu'il provient d'une réalité - la réalité italienne et en particulier celle de l'Emilie-Romagne- qui est connue au niveau international pour son attention à la récupération urbaine.

Le Symposium de Xi'an va maintenant offrir aussi une comparaison sur les problèmes du surpeuplement, comme de la dispersion ou de la cohabitation multi-ethnique, qui sont relativement récents en Italie, et le cas des villes asiatiques où le phénomène existe à plus vaste échelle est un point de référence d'un grand intérêt.

### **Abstract**

Pour un paysage urbain ou rural, l'intérêt patrimonial est une valeur relationnelle résultant de la somme de significations historiques, sociales et physiques en évolution, où l'on peut reconnaître les phases précédentes.

Les limites entre les villes et les campagnes se sont perdues principalement au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. Il s'agit de reconnaître et de mettre en valeur les témoignages apportés par les milieux précédents et d'aborder l'enjeu de la protection générale du paysage à partir des milieux reconnus.

La recomposition du paysage passe par la création de réseaux écologiques (encouragés par l'UE) et une évaluation sociale et économique des coûts et bénéfices, comprenant la santé et la qualité de l'environnement.

Le Patrimoine doit certes être surtout conservé, mais il doit aussi fournir le modèle pour d'autres applications qui ne peuvent pas jouir des mêmes investissements, mais où on peut impliquer des porteurs d'intérêt en employant comme exemple les résultats qu'il est possible d'obtenir.

Dans une région italienne caractérisée par un paysage humanisé assez homogène de campagne et de villes petites, comme l'Emilia-Romagna, il semblait plus facile que pour des métropoles de gérer le changement des villes et des paysages dans leur milieu: reconnaître les périmètres historiques qui se sont succédés; y appliquer des outils différents de protection et d'intervention; promouvoir la culture urbaine et l'emploi social du patrimoine. Ensuite, si la conservation du patrimoine a été réalisée au moins en partie, on a perdu le milieu social des quartiers les plus anciens des villes.

Des enjeux récents encouragent la qualité architecturale et du paysage en introduisant le concept de milieu "incongruo" (non approprié) qu'il faut récupérer. C'est pour cela que cette Région a été appelée à coopérer à la réhabilitation du quartier colonial de Tianjin. Il s'agit d'un programme Asia Urbs qui comprend les aspects de développement social, et économique et de protection environnementale, pour identifier une méthode d'une plus large application.

## LA PERTE DE LA LIMITE ENTER PAYSAGE URBAIN ET PAYSAGE RURAL

*Foschi Marina / Italy*



Fig.1 La ville de Comacchio (Italie) en 1931. IBC, Regione Emilia-Romagna, *Les limites perdues*, Bologna 1983, [27]





Fig.2 La ville de Comacchio (Italie) en 1977. IBC, Regione Emilia-Romagna, Les limites perdues, Bologna 1983, [28].